



Renens primée pour ses toits solaires participatifs

RÉCOMPENSE La ville vaudoise reçoit le Prix suisse de l'éthique pour son système de financement participatif visant à doter les immeubles de panneaux photovoltaïques. Une première installation verra le jour cet automne

RACHEL RICHTERICH
@RRichterich

Installer des panneaux solaires sur son toit coûte plusieurs milliers de francs d'investissement, partiellement subventionné. Surtout, cela implique d'être propriétaire du toit en question, ce qui n'est le cas que d'une minorité de personnes en Suisse (moins de 40%).

C'est pour ouvrir le potentiel de l'énergie photovoltaïque au plus grand nombre que la ville de Renens a lancé sa bourse solaire participative l'an dernier. Un projet pour lequel la municipalité vaudoise a reçu mardi le Prix suisse de l'éthique de la Haute Ecole d'ingénieurs et de gestion du canton (HEIG-VD), organisé chaque année depuis 2005 par les étudiants.

«Cet outil fonctionne sur le principe du financement participatif, via une plateforme dédiée, ouverte aux particuliers comme aux entreprises», indique Caroline Tacchini, déléguée à l'énergie de la ville de Renens. La municipalité se charge de sélectionner des bâtiments, dont les propriétaires sont disposés à participer, de monter le pro-

jet technique, puis de la levée de fonds. La ville reste ensuite propriétaire de l'installation et s'occupe de sa maintenance. Une première installation de 184 m² a ainsi pu être financée l'automne dernier, sur les toits de la Fondation Les Baumettes, un site regroupant un établissement médicosocial, des appartements protégés et une garderie. La campagne a permis de récolter plus de 85300 francs, sur les 78500 francs nécessaires. La toiture photovoltaïque devait être inaugurée ce printemps, avant un report à l'automne, en raison de la crise sanitaire. Une fois ce projet achevé, un nouveau site sera soumis à contribution, précise la responsable.

Sous-vêtements compostables et insertion

«La dimension participative et l'engagement des citoyens» ont notamment pesé dans le choix du jury du Prix suisse de l'éthique, qui espère que l'initiative «sera vite dupliquée dans d'autres communes», entend-on dans une vidéo remplaçant l'habituelle cérémonie. Le prix a aussi récompensé cette année le fabricant suisse de sous-vêtements lucernois Calida, pour une gamme en tissu de cellulose 100% biodégradable, ainsi que l'association LIFT, plateforme nationale de soutien aux jeunes rencontrant des difficultés dans leur orientation professionnelle. ■